

à COR & à TIR

Le bulletin d'Information de l'ADCGG 37



N°07

2^e semestre 2009

Édito

Le gouvernement Sarkozy, par le biais du cabinet du ministre Borloo a demandé l'élaboration d'un plan de maîtrise des populations de sangliers : 28 M€ de dégâts agricoles et un fond national d'indemnisation des accidentés de la route fortement utilisé. Une situation intolérable, qui va obliger nos gestionnaires de territoires à avoir une autre vision de la gestion de l'espèce. Pas de mesures miracles adaptables au niveau national, mais il est important de se reporter au schéma départemental de gestion cynégétique qui est le reflet de la gestion appliquée à son département.



Finis l'entassement des populations de sangliers et le côté conservateur du chasseur de grand gibier : il est important de tirer dans toutes les tranches d'âge et dans tous les poids. Les préfets auront la décision finale, en fonction des acteurs cynégétiques et agricoles, mais nous en reparlerons...

Notre exposition de trophées 2009 a prouvé que les orientations prises l'an passé avec une attribution de CEM2 limitée à 25 % sur le département étaient la bonne option : triplement du nombre de cerfs de plus de 10 ans sur les 3 dernières années. Un nombre de cerf rentrant dans le catalogue national de l'A.F.M.T qui atteint cette année 36 cerfs. Notre taux de réalisation sur les prélèvements de cerf passe à 76 % avec des tranches d'âge de jeunes animaux toujours en progression, ce qui prouve l'importance des populations et l'obligation cette année d'augmenter les attributions de 15 % sur l'ensemble du département.

L'A.N.C.G.G a décidé de faire rentrer de nouveaux administrateurs dans son conseil : ce qui m'a permis d'être élu administrateur national aux dernières élections d'avril dernier.

Je vous souhaite une excellente saison cynégétique.

Le Président de l'A.D.C.G.G. 37 - Hugues PROT



Vous êtes toujours nombreux à fréquenter notre site. Continuez...

Sommaire



À propos de...
Plan qualitatif cerf : 3 ans déjà !

p. 2

p. 3

p. 4



Curiosité et autre

p. 4

Activités...

- Brevet Grand Gibier
- Concours de trompes de chasse.

Adresses utiles :

- **Siège social de l'A.D.C.G.G.37 :**
Le Petit Marray
37310 Chambourg sur Indre
- **Site internet :**
www.adcgg37.com
- **Responsable du brevet Grand Gibier :**
Hugues Prot au 02 47 59 04 63

À propos de...

Plan qualitatif cerf : 3 ans déjà !

La Plan qualitatif cerf tient ses promesses :

- La classe d'âge des 9 ans et plus passe de 1 à 3 %
- 36 cerfs rentrant au catalogue national des cotations



L'exposition des trophées, à la Maison de la Chasse de Thilouse, une manifestation qui a atteint sa vitesse de croisière.

Pour la deuxième fois l'exposition s'est tenue à Thilouse, ambiance de fête et encore plus de beaux spécimens présentés : un encouragement certain pour les chasseurs et les organisateurs. Malgré les contraintes imposées à tous la récompense est dans le constat : derrière le visuel il faut faire parler les chiffres.

- 704 cerfs d'exposés : 695 cerfs tués + 9 cerfs extra cynégétiques
- 170 bracelets non réalisés en retour soit une fiabilisation des données à 95 %.
- 94 % des mâchoires présentées permettent à l'ADCGG 37 de vous faire part de son analyse.
- 915 cerfs d'attribués + les indifférenciés : 220 CEM2 + 695 CEM1 + les indifférenciés.
- 695 cerfs de réalisés dont 177 CEM2 (25 %) et 518 CEM1 (75 %).

Sur les 177 CEM2, 116 sont des animaux de + 8 cors (17 %) : d'où l'importance de n'attribuer pas plus de 25 % de cerfs CEM2, et nous permettre de voir progresser en âge la tranche de cerf adulte de plus de 8 ans.

Nous retrouverons cette analyse dans le commentaire des tranches d'âge.

La vénerie prend 84 cerfs par an sur le département : 11 CEM2 et 74 CEM1

Bilan général du plan de chasse 2006/2007 : Attribution et réalisation par secteurs

Pour la bonne compréhension des tableaux, rappelons que le département est divisé en 2 zones : Nord Loire (A) et Sud Loire (B), chaque zone elle-même divisée en secteurs numérotés : 1A, 2A, 3A... 1B, 2B, 3B...

A.D.C.G.G. 37	Z O N E N O R D (HORS ENCLOS)														
	CERFS			CEM2			CEM1			CEMV			CEM2 RÉPAR. RÉELLE		
	ATTRIB	REAL	%	ATTRIB	REAL	%	ATTRIB	REAL	%	ATTRIB REAL	CEM2	CEM1	CEM2	CEM1	%
1 A	123	103	84 %	31	27	87 %	92	76	83 %	26	6	20	4	22	15 %
2 A	57	41	72 %	13	11	85 %	44	30	68 %	1	0	1	0	1	0 %
3 A	36	22	61 %	8	3	38 %	28	19	68 %	0	0	0	0	0	0 %
4 A	43	43	100 %	11	11	100 %	32	32	100 %	2	0	2	0	2	0 %
5 A	66	49	74 %	15	13	87 %	51	36	71 %	2	0	2	0	2	0 %
6 A	4	1	25 %	0	0	0 %	4	1	25 %	0	0	0	0	0	0 %
7 A	9	1	11 %	0	0	0 %	1	1	0 %	0	0	0	0	0	0 %
8 A	54	34	63 %	14	10	71 %	40	24	60 %	2	0	2	2	0	20 %
9 A	22	14	64 %	4	3	75 %	18	11	61 %	0	0	0	0	0	0 %
10 A	2	2	0 %	1	1	0 %	1	1	0 %	0	0	0	0	0	0 %
11 A	0	0	0 %	0	0	0 %	0	0	0 %	0	0	0	0	0	0 %
Totaux	416	310	75 %	97	79	81 %	311	231	74 %	33	6	27	6	27	45 %

Historique du plan de chasse grand gibier pour le département de l'Indre-et-Loire

Le pourcentage des réalisations 2007/2008, 2008/2009 se situe dans la moyenne nationale.

	CERFS (HORS ENCLOS)		
	ATTRIBUTION	RÉALISATION	%
1979/1980	186	140	75 %
1989/1990	333	216	65 %
1995/1996	357	265	74 %
1996/1997	391	325	83 %
1997/1998	410	345	84 %
1998/1999	503	435	86 %
1999/2000	583	541	93 %
2000/2001	616	521	85 %
2001/2002	650	549	84 %
2002/2003	658	527	80 %
2003/2004	657	563	86 %
2004/2005	706	621	88 %
2005/2006	706	644	91 %
2006/2007	869	611	70 %
2007/2008	889	647	72 %
2008/2009	915	695	76 %

A.D.C.G.G. 37	Z O N E S U D (HORS ENCLOS)														
	CERFS			CEM2			CEM1			CEMV			CEM2 RÉPAR. RÉELLE		
	ATTRIB	REAL	%	ATTRIB	REAL	%	ATTRIB	REAL	%	ATTRIB REAL	CEM2	CEM1	CEM2	CEM1	%
1 B	1	1	100 %	1	1	100 %	0	0	0 %	0	0	0	0	0	0 %
2 B	54	42	78 %	12	8	67 %	42	34	81 %	13	1	13	4	9	50 %
3 B	1	2	200 %	1	1	100 %	2	1	50 %	0	0	0	0	0	0 %
5 B	12	9	75 %	6	4	67 %	6	5	83 %	0	0	0	0	0	0 %
6 B	15	12	80 %	4	4	100 %	11	8	73 %	0	0	0	0	0	0 %
7 B	26	16	62 %	4	4	100 %	22	12	55 %	2	1	1	1	1	25 %
8 B	9	6	67 %	1	1	100 %	8	5	63 %	0	0	0	0	0	0 %
9 B	101	72	71 %	22	10	45 %	79	62	78 %	3	0	3	0	3	0 %
10 B	70	51	73 %	16	14	88 %	54	37	69 %	5	1	4	3	2	21 %
11 B	127	109	86 %	34	33	97 %	93	76	82 %	8	1	7	2	6	6 %
12 B	28	25	89 %	11	11	100 %	17	14	82 %	0	0	0	0	0	0 %
13 B	55	40	73 %	11	7	64 %	44	33	75 %	20	1	19	3	17	13 %
Totaux	499	385	77 %	123	98	80 %	378	287	76 %	51	5	47	13	38	13 %
Totaux	915	695	76 %	220	177	80 %	689	518	87 %	84	11	74	19	65	11 %

Cotations :

36 cerfs rentrant dans le catalogue national de l'Association Française de Mesuration de trophées :

- Dont • 3 cerfs de niveau or : + de 195 points.
- 4 cerfs de niveau Argent : 180 points
- 29 cerfs de niveau bronze : 165 points.

Nous avons doublé le nombre de cotations en trois ans : le vieillissement de la population de cerfs produit des animaux avec une masse plus importante sur le trophée, des colorations et perlures plus prononcées. Même si la majorité des cerfs cotés, sont des animaux tués trop rapidement en âge (5 à 8 ans) : ils ont des ramifications prometteuses. ●

Bilan général du plan de chasse qualitatif cerf 2007-2008-2009

Il est toujours important d'analyser les taux de réalisation massif par massif au fil des années de prélèvement car ils sont à l'image de la situation de la population sur les territoires.

Une forte progression pour le nord du département : + 33 cerfs de prélevés soit 75 % de réalisation contre 68 % l'an passé, qui concerne principalement les massifs 1A, 4A et 5A. qui passent à 232 attributions, soit une progression de 12 cerfs par rapport à 2008, pour une réalisation de 33 cerfs supplémentaires, ce qui prouve la progression de la population sur ces 3 massifs.

A.D.C.G.G. 37	Z O N E N O R D (HORS ENCLOS)								
	CERFS 2007			CERFS 2008			CERFS 2009		
	ATTRIB	REAL	%	ATTRIB	REAL	%	ATTRIB	REAL	%
1 A	111	85	77 %	114	87	76 %	123	103	84 %
2 A	54	30	56 %	55	41	77 %	57	41	72 %
3 A	36	20	56 %	37	24	65 %	36	22	61 %
4 A	44	26	59 %	47	35	74 %	43	43	100 %
5 A	54	30	56 %	59	40	68 %	66	49	74 %
6 A	2	2	100 %	3	2	67 %	4	1	25 %
7 A	9	0	0 %	9	0	0 %	9	1	11 %
8 A	54	46	85 %	53	38	72 %	54	34	63 %
9 A	17	15	88 %	21	8	38 %	22	14	54 %
10 A	3	0	0 %	5	1	20 %	2	2	100 %
11 A	5	1	20 %	4	1	25 %	0	0	0 %
Totaux	416	255	66 %	405	277	68 %	416	310	75 %

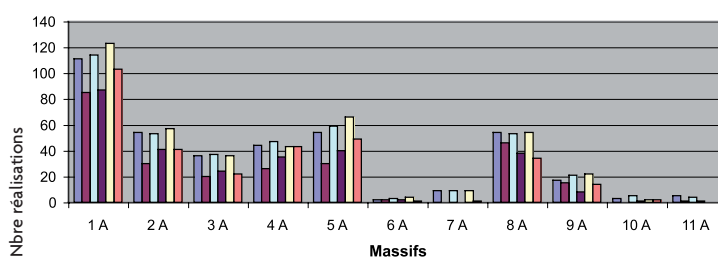
A.D.C.G.G. 37	Z O N E S U D (HORS ENCLOS)								
	CERFS 2007			CERFS 2008			CERFS 2009		
	ATTRIB	REAL	%	ATTRIB	REAL	%	ATTRIB	REAL	%
1 B	2	0	0 %	2	1	50 %	1	1	100 %
2 B	42	35	83 %	42	33	79 %	54	42	78 %
3 B	1	2	200 %	1	0	0 %	1	2	200 %
5 B	13	5	38 %	13	6	46 %	12	9	75 %
6 B	14	8	57 %	14	9	64 %	15	12	80 %
7 B	36	20	56 %	29	19	66 %	26	16	62 %
8 B	6	5	83 %	16	4	67 %	9	6	67 %
9 B	84	61	73 %	98	76	78 %	101	72	71 %
10 B	76	69	91 %	78	68	87 %	70	51	73 %
11 B	111	84	76 %	124	95	77 %	127	109	86 %
12 B	26	20	77 %	25	20	80 %	28	25	89 %
13 B	69	47	68 %	52	39	75 %	55	40	73 %
Totaux	480	356	74 %	484	370	76 %	499	385	77 %

Totaux	869	611	70 %	889	647	73 %	915	695	76 %
---------------	------------	------------	-------------	------------	------------	-------------	------------	------------	-------------

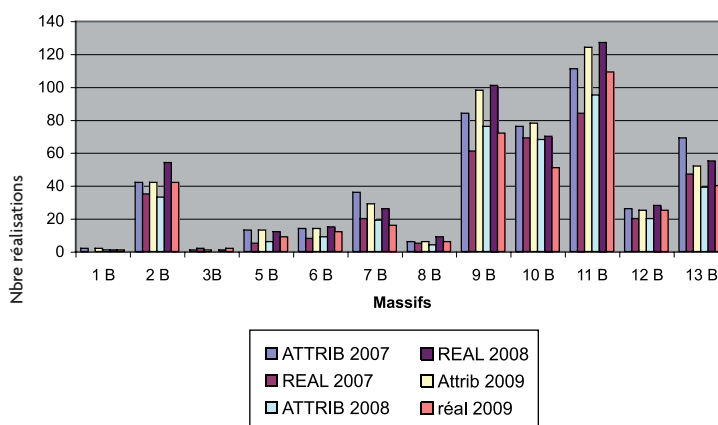


Un maintien des prélèvements pour le sud du département avec des massifs à forte production donc à forte attribution + 100 animaux : 9B, 10B et 11B qui maintiennent des taux de réalisation très élevés 73 % à 86 %.

Réalisations cerf massifs Nord



Réalisations cerf massifs Sud



Un taux de réalisation départemental qui atteint pour 2009 : 76 % au global, indice qui suit la progression nationale. ●

Les classes d'âge.

Un triplement en trois ans du nombre de cerfs de + de 9 ans !

L'objectif du qualitatif étant le vieillissement des animaux afin de retrouver une structure de la pyramide des âges représentative (Pyramide de Lowe). Cette augmentation est toujours importante à la mise en place du plan de chasse qualitatif d'où l'importance de ne pas attribuer plus de 25 % de CEM2 lors d'une année cynégétique : c'est le ratio de prélèvement mis en place depuis deux ans.

Ce sont toujours les mêmes massifs qui enregistrent le plus fort taux de vieillissement : 1A, 4A, 5A pour le nord et 2B, 9B, 10B et 11B pour le sud. Ces importants massifs forestiers ont permis à certains individus de vieillir... La mise en place du qualitatif dans notre département sera une réelle réussite lorsqu'une majorité des massifs d'Indre-et-Loire présentera des animaux dans cette tranche d'âge et en nombre suffisant 8 à 10 %.

Conclusion

Le comparatif des classes d'âge sur le nord et le sud depuis ces trois dernières années fait ressortir un accroissement des populations de jeunes animaux dans la tranche des daguets et 2 ans : 60 % du prélèvement et les 3 à 5 ans 30 %. Cette augmentation prouve que le prélèvement n'est pas assez important par rapport à l'accroissement de la population sur le terrain. Le surplus des populations de biches, ou la non-réalisation des plans de chasse biche en est directement la cause, d'où la nécessité de contrôler ces réalisations rapidement dans les prochaines années car notre plan de chasse n'évolue pas aussi vite que la population actuelle, ce qui entraîne des zones à dégâts importants.

Tant que nous ne serons qu'à 10 % de cerfs de 6 à 8 ans et de + 9 ans, nous ne pourrons voir évoluer notre plan de chasse qualitatif en termes d'évolution des critères morphologiques ou attributions supplémentaires.

Les résultats sont très prometteurs, nous sommes sur la bonne route et les chasseurs de Touraine ont prouvé qu'une espèce sauvage pouvait se gérer de manière simple.... ●

JPG - HP

Brevet Grand Gibier

Petite promotion,...

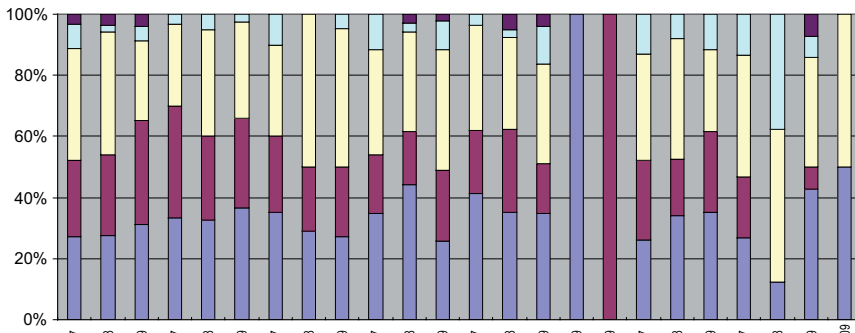
grand résultat : 12 candidats présentés 12 candidats reçus.

Félicitations aux intéressés et merci aux intervenants extérieurs bénévoles.

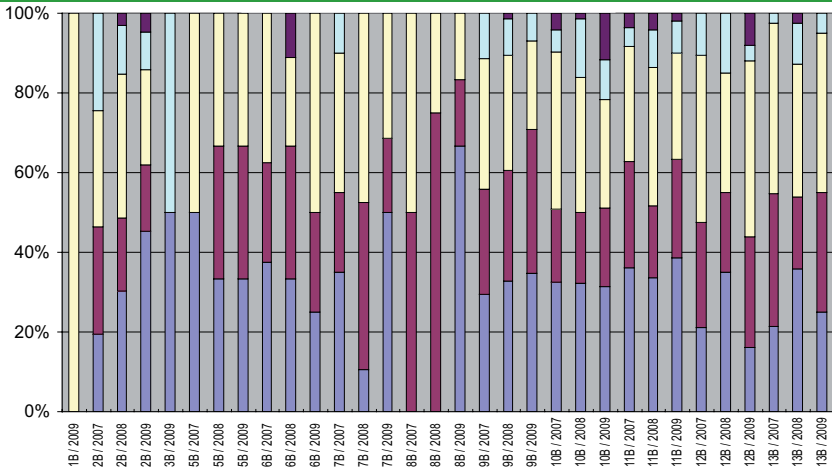


L'ours du bulletin à COR & à TIR

Directeur de la publication : Hugues PROT.
Ont collaboré à ce numéro : Rédaction : J-P G • H. PROT.
Conception et réalisation : Nicolas GAULTIER.
Photos : Joël BOULAY
Impression : PREVOST OFFSET.

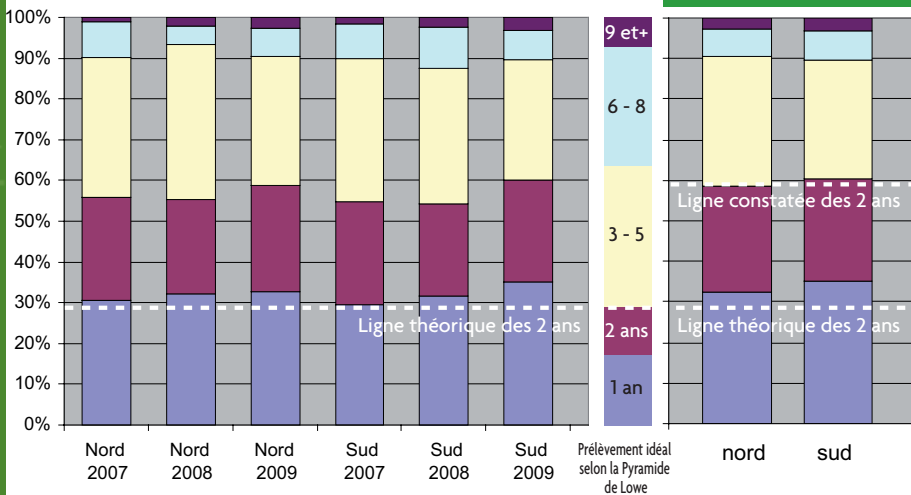


Classe d'âge sur massifs Sud



■ 1 an ■ 2 ans ■ 3 à 5 ans ■ 6 à 8 ans ■ 9 ans

Classe d'âge par secteur



Curiosité & autre...



Cerf 10 cors victime d'anomalies des onglons



Le plus beau trophée 2009

Activités...



Sélections régionales de trompes de chasse • 5 juillet 2009 •



L'ADCGG37 était présente lors de cette manifestation...